



**FR**

**CONSEIL DE DIRECTION**  
**94<sup>ème</sup> session**  
**Rome, 6 - 8 mai 2015**

UNIDROIT 2015  
C.D. (94) Misc. 2  
Original: anglais/français  
mai 2015

### **CONCLUSIONS SOMMAIRES**

***Point n° 1 de l'ordre du jour: Adoption du projet d'ordre du jour annoté (C.D. (94) 1)***

1. Le Conseil de Direction a adopté l'ordre du jour tel que proposé.

***Point n° 2 de l'ordre du jour: Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction (C.D. (94) 1)***

2. Le Conseil de Direction a renouvelé M. Arthur Hartkamp dans ses fonctions de premier Vice-Président du Conseil de Direction et M. Lyou Byung dans ses fonctions de deuxième Vice-Président, tous deux jusqu'à la 95<sup>ème</sup> session du Conseil.

***Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports***

***a) Rapport annuel 2014 (C.D. (94) 2)***

3. Le Conseil de Direction a pris note du rapport sur l'activité de l'Institut en 2014 présenté par le Secrétaire Général.

***b) Rapport sur la Fondation de droit uniforme***

4. Le Conseil de Direction a pris note du rapport du Président de la Fondation de droit uniforme.
5. Le Conseil de Direction a pris note de l'amendement proposé à l'article 13(6) des Statuts de la Fondation pour répondre aux exigences de la législation néerlandaise sur la destination des excédents d'actif d'entités à but non lucratif dissoutes.

**Point n° 4 de l'ordre du jour: Droit privé et développement agricole - Adoption d'un Guide législatif pour l'agriculture contractuelle (C.D. (94) 3)**

6. Le Conseil a félicité le Secrétariat pour les travaux sur le Guide législatif et a exprimé sa reconnaissance aux partenaires du projet, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour leur contribution et leur coopération constructive. Le Conseil a également exprimé sa reconnaissance au Président et aux membres du Groupe de travail qui avaient préparé le Guide législatif, avec une marque de reconnaissance particulière aux Professeurs Marcel Fontaine et Fabrizio Cafaggi pour leur contribution ayant amplement dépassé les tâches qui leur avaient été assignées.

7. Le Conseil a approuvé le Guide législatif pour l'agriculture contractuelle, sous réserve de suggestions mineures faites par certains membres du Conseil de Direction, et le processus d'édition final.

8. Le Conseil a donné instruction au Secrétariat d'allouer les ressources suffisantes pour permettre à UNIDROIT de contribuer à la diffusion et à la mise en œuvre du Guide législatif, avec la production de matériel supplémentaire pour faciliter ces processus. Il a, en outre, donné instruction au Secrétariat d'élaborer des recommandations au Guide législatif sans besoin d'une nouvelle approbation du Conseil.

9. Le Conseil a donné instruction au Secrétariat d'entreprendre un inventaire et une étude de faisabilité sur les contrats d'investissement foncier, pour décider si les compétences spécifiques d'UNIDROIT pouvaient représenter un atout supplémentaire dans ce domaine.

**Point n° 5 de l'ordre du jour: Contrats du commerce international - les contrats à long terme (C.D. (94) 4)**

10. Le Conseil a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés par le Groupe de travail lors de sa première session en janvier 2015. Il a pris note de la deuxième réunion prévue en octobre 2015 et a demandé au Groupe de travail de finaliser les projets d'amendements et d'ajouts aux Principes lors de cette réunion en vue de les soumettre pour examen et approbation lors de la 95<sup>ème</sup> session du Conseil en 2016.

**Point n° 6 de l'ordre du jour: Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles**

**a) Etat de mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial (C.D. (94) 5 a))**

11. Le Conseil a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés dans l'établissement d'un Registre international pour le Protocole ferroviaire de Luxembourg et pour les négociations menées par la Commission préparatoire pour l'établissement d'un Registre international pour le Protocole spatial.

**b) Quatrième Protocole à la Convention du Cap portant sur des matériels d'équipement agricoles, de construction et miniers (C.D. (94) 5 b))**

12. Le Conseil a exprimé sa satisfaction pour les progrès réalisés lors des première et deuxième sessions du Comité d'étude en décembre 2014 et en avril 2015. Il a pris note d'une troisième session prévue en octobre 2015.

**Point n° 7 de l'ordre du jour: Opérations sur les marchés de capitaux interconnectés et transnationaux - Principes et règles visant à améliorer les transactions sur les marchés financiers émergents (C.D. (94) 6)**

13. Le Conseil a pris note des travaux entrepris par le Secrétariat pour la préparation d'un Guide législatif contenant des Principes et des règles visant à améliorer les transactions sur les marchés financiers émergents et d'une réunion du Comité prévue début 2016.

**Point n° 8 de l'ordre du jour: Procédure civile transnationale: formulation de règles régionales (C.D. (94) 7)**

14. Le Conseil a souligné les progrès réalisés par le Secrétariat dans la mise en œuvre du projet sur la procédure civile transnationale – formulation de règles régionales.

**Point n° 9 de l'ordre du jour: Promotion des instruments d'UNIDROIT (C.D. (94) 8)**

15. Le Conseil a pris note des initiatives du Secrétariat afin de promouvoir les instruments d'UNIDROIT et en a souligné l'importance.

**Point n° 10 de l'ordre du jour: Correspondants (C.D. (94) 9)**

16. Le Conseil a approuvé la nomination de Messieurs Hiroo Sono et Tamas Szabados en tant que correspondants et de l'Institut hellénique de droit international et étranger en tant que correspondant institutionnel.

17. Le Conseil a rappelé la procédure de nomination qui sera lancée en 2015 pour les correspondants dont le mandat arrive à terme le 30 avril 2015 et la nécessité de chercher de nouveaux correspondants provenant de zones géographiques actuellement sans correspondants.

**Point n° 11 de l'ordre du jour: Bibliothèque et activités de recherche (C.D. (94) 10)**

18. Le Conseil a pris note des développements en Bibliothèque, de ses politiques et de ses acquisitions. Il a également exprimé sa satisfaction pour la promotion de la recherche à travers le Programme de bourses.

19. Le Conseil a chargé le Secrétariat de poursuivre ses recherches sur diverses options possible pour la numérisation des collections de la Bibliothèque d'UNIDROIT.

**Point n° 12 de l'ordre du jour: Ressources et politique d'information d'UNIDROIT (C.D. (94) 11)**

20. Le Conseil a pris note des développements relatifs aux ressources et à la politique d'information de l'Institut ainsi que des données dérivant du monitoring de ces ressources et des actions proposées par le Secrétariat. ainsi que des efforts en cours pour développer des solutions alternatives électroniques.

**Point n° 13 de l'ordre du jour: Préparation du projet de budget pour l'exercice financier 2016 (C.D. (94) 12)**

21. Le Conseil a pris note du projet de budget pour l'exercice financier 2016.

**Point n° 14 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 95<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction (C.D. (94) 1)**

22. Le Conseil a décidé que la 95<sup>ème</sup> session du Conseil de Direction aurait lieu du 18 au 20 mai 2016, au siège d'UNIDROIT à Rome.

**Point n° 15 de l'ordre du jour: Divers**

23. Aucun point n'a été soulevé sur ce point de l'ordre du jour.

**Point n° 16 de l'ordre du jour: Colloque international "Les 20 ans de la Convention d'UNIDROIT sur les biens culturels volés ou illicitement exportés " (8 mai 2015)**

24. Le Conseil a été ajourné pour laisser place au Colloque international célébrant le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention sur les biens culturels volés ou illicitement exportés.